

Date : 2020-01-13 Heure : 19h à 21h Lieu : Salon du personnel École primaire du Soleil-Levant 830 rue Buck Sherbrooke Qc J1J 3L5	Présidence :	Danièle Charest (suivi par la présidence nommée)		
	Secrétaire :	Judith Robitaille		
	Membres :			
	<input checked="" type="checkbox"/> Aimée N'Da, parent (<i>vice-présidence</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Lyne Barbeau, resp. service de garde		
	<input checked="" type="checkbox"/> Karine Brazeau, parent (<i>présidence</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Marie-Anne Tanné, enseignante		
	<input checked="" type="checkbox"/> Jean-François Pelletier, parent	<input checked="" type="checkbox"/> Jeannine Poulin, enseignante		
	<input checked="" type="checkbox"/> Judith Robitaille, parent (<i>secrétariat</i>)	<input checked="" type="checkbox"/> Caroline Tanguay, enseignante		
	<input checked="" type="checkbox"/> Nadia Picard, psychoéducatrice	<input checked="" type="checkbox"/> Danièle Charest, directrice		
	Invités :			
<input type="checkbox"/> Pierre-Olivier Dugas, commissaire	<input type="checkbox"/>			

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
1.	Ouverture de la séance et vérification du quorum	Après l'accueil des membres et la vérification du quorum, Karine Brazeau procède à l'ouverture de la séance à 19h05.		
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 2020-01-13	Karine Brazeau fait la lecture de l'ordre du jour. Caroline Tanguay propose et Marie-Anne Tanné seconde l'adoption de l'ordre du jour.	CÉ 19-20-09	
3.	Adoption du procès-verbal du 2019-10-21	Judith Robitaille fait une lecture sommaire du procès-verbal du 2019-10-21. Jean-François Pelletier propose et Nadia Picard seconde l'adoption du procès-verbal.	CÉ 19-20-10	
4.	Suivi au procès-verbal du 2019-10-21	Retour sur le sujet des micro-ondes : ils seront retirés*, probablement après la relâche (*sauf dans les classes spécialisées et au service de garde).		
5.	Point d'information - Service de garde	Lyne Barbeau fait le point sur la fréquentation du service de garde : - 56 élèves inscrits au régulier, ce qui constitue une baisse moins importante que l'an dernier, avec augmentation de la fréquentation des élèves sporadiques. - Une augmentation des coûts (0.15\$) a eu lieu à partir de janvier - les parents étaient avisés.		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
		<ul style="list-style-type: none"> - Horaire du matin : l'horaire débutant à 7h avait été proposé pour accommoder certains parents, toutefois n'a jamais été utilisé à partir de cette heure, donc, retour à l'ouverture du service à 7h15. - Pédago du 15 mai: sortie à l'école de la Croisée (réunissant 3 écoles), avec animation de cirque des Productions Artista. Coût estimé : environ 2 à 5\$ par enfant. 		
6.	Approbation des sorties éducatives	pas de sorties à approuver		
7.	Adoption du budget	<p>Danièle Charest nous présente le budget 2019-2020 Elle rappelle que les « mesures dédiées » représentent la partie du budget qui peut donner une "couleur école"</p> <p>À la page 2: on présente le sommaire Déficit final: 9211\$ Vérification auprès de la direction générale: on ne peut pas aider l'école à absorber ce déficit – il n'y a pas de surplus dans les autres écoles ou à la CSRS qui pourrait être utilisé à cette fin. S'il y a des surplus l'an prochain: l'aide sera apportée par la CSRS. En attendant, un « déficit autorisé » de 5000\$ peut être reporté</p> <p>Dans les bonnes nouvelles, on souligne que maintenant 25 000\$ sont alloués pour le point de service TSA, comparativement à l'an dernier.</p> <p>Mme Charest attire notre attention aux éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmentation de psychoéducation , TES (associé à la clientèle qui génère de l'accompagnement), orthopédagogie (bonification par les mesures), orthophoniste - soutien à l'enseignement: mêmes montants rapportés (selon les résultats réels de 2018-2019) - MAO (mobilier, appareillage, outillage) : bureaux/chaises neuves à venir en 6e année - Mesures dédiées : mêmes montants que ce qui avait été présenté en octobre <p>Le budget est donc équilibré, considérant un déficit autorisé de 5000\$.</p> <p>Caroline Tanguay propose et Judith Robitaille seconde l'adoption du budget présenté.</p>	CÉ19-20-11	
8.	Bons coups de l'école!	<ul style="list-style-type: none"> • Défi Pierre Lavoie (caravane) a été très appréciée des enfants • Pièce de théâtre de Mme Liette et Mme Virginie : bravo, un grand succès! • Spectacle de Noël de musique • Campagne de financement pour les livres : l'objectif d'amasser l'argent nécessaire a été atteint. • Récréations : le déroulement est agréable pour tout le monde, avec des activités proposées aux élèves selon leurs centres d'intérêts et non selon leur niveau académique. 		

No	Points à l'ordre du jour	Résumé des discussions	Résolution	Suivi
9.	Points d'information : 1. Présidence 2. Direction 3. Délégué à la fondation 4. Enseignants 5. Délégué au comité de parents	1. Présidence : nil 2. Direction : plusieurs nouveaux arrivés depuis octobre, surtout de clientèle immigrante. Tous les groupes sont complets sauf la 2 ^e et la 5 ^e ; des élèves ont dû être refusés. 3. Fondation : prochaine rencontre fin janvier 2020. Un souper spaghetti devait avoir lieu en novembre, mais a été reporté en raison de problème administratif. 4. Enseignants : Mme Marie-Jeanne est maintenant à la classe de 5 ^e en raison du retour de congé de maternité de Mme Caroline. Une nouvelle TES a été embauchée. Un surveillant a été engagé pour faciliter la transition d'élève TSA au régulier, en dînant au point de service. Groupe bulle et baluchons : atelier sur la sexualité sera donné aux enfants 1 ^e -3 ^e -5 ^e année, avec atelier gratuit de 90 minutes aux parents le 16 mars à 18h30. Soirée « Plaisir d'hiver » à venir 5. Comité de parents : nil		
10.	Correspondance	Courriel transmis aux membres du CÉ par Danièle Charest concernant la formation pour le conseil d'établissement.		
11.	Questions du public	Nil		
12.	Date de la prochaine rencontre	27 janvier 2020 - annulée 24 février 2020		
13.	Levée de l'assemblée	Caroline Tanguay propose et Jeannine Poulin seconde la levée de l'assemblée à 20h03.	CÉ19-20-12	